

Révolte et imaginaire : le voyage de Louis XIII en Provence (1622)

Marie-Claude Canova-Green

DANS **DIX-SEPTIÈME SIÈCLE** 2001/3 n° 212 , PAGES 429 À 439

ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0012-4273

ISBN 9782130518846

DOI 10.3917/dss.013.0429

Date de mise en ligne : 01/02/2008

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2001-3-page-429?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Révolte et imaginaire : le voyage de Louis XIII en Provence (1622)

L'entrée solennelle, sous Louis XIII, est inséparable de l'œuvre de pacification du royaume, de ce que Joël Cornette a nommé le « premier absolutisme »¹. Les prises d'armes des grands et de la reine mère, les soulèvements répétés des protestants dans le midi de la France contraignirent Louis XIII jeune à entreprendre plusieurs expéditions militaires en province. Pendant plus de quinze ans il parcourut ainsi le royaume. En 1614 il effectua un premier voyage dans l'Ouest. 1615 le vit en Guyenne, 1619 en Touraine. En 1620 il repartait dans l'Ouest guerroyer contre sa mère et poussait jusqu'en Béarn pour y faire appliquer l'Édit de Nantes au profit du catholicisme. Les nécessités de la guerre ouverte contre les protestants révoltés l'appelèrent bientôt de nouveau en Guyenne (1621), puis en Languedoc (1622). Des sièges difficiles marquèrent ces deux voyages, et notamment ceux de Montauban et de Montpellier, dont la prise et le traité qui y fut signé en octobre 1622 inaugurèrent une période de calme relatif. Le retour de Louis XIII dans sa capitale après cette dernière campagne fut triomphal.

Pour célébrer la victoire des armes royales, les villes situées sur le passage du monarque rivalisèrent d'empressement à protester de leur fidélité et de leur obéissance dans des rituels festifs qui offraient à Louis XIII le spectacle de sa force et de sa puissance². Figures et devises, tableaux et harangues y servaient à emblématiser

1. Joël Cornette, *L’Affirmation de l’État absolu*, Paris, Hachette, 1993.

2. Seules les entrées dans les villes conquises se distinguèrent par l'absence de cérémonies et de fêtes. L'entrée solennelle de Louis XIII dans Montpellier, le 20 octobre 1622, après quelque six semaines de siège, fut une « entrée en armes » et se fit « sans beaucoup de ceremonies, attendu le temps de l'Etat des affaires » (*Les Submissions faites au Roy par le sieur Duc de Rohan, & par les Deputez de ceux de la Religion pretendue Reformee du bas Languedoc. Avec la publication de la Paix, & entree du Roy dans Montpellier*, Paris, Vve A. Saugrain, 1622, p. 7).

un pouvoir royal vainqueur, conquérant, et dont les conquêtes mêmes légitimaient l'exercice autant que le principe de succession héréditaire qui avait porté le jeune roi sur le trône. Le consul catholique Lanticieux affirma ainsi dans sa harangue à Louis XIII à son entrée dans Montélimar le 23 novembre 1622 que

le triomphe [lui] estoit aussi naturel que la Royauté, & que la Royauté de[voit] tirer ses Couronnes de [ses] triôphes.³

Arles (le 30 octobre 1622), Aix (le 3 et le 10 novembre 1622⁴), Marseille (le 7 novembre 1622), Avignon (le 16 novembre 1622) l'avaient reçu avec les fastes accoutumés et les protestations habituelles de fidélité. Louis XIII, ayant pris ensuite la route de Montélimar et de Valence, s'achemina vers Paris par le Dauphiné et Grenoble, où le connétable de Lesdiguières fit donner l'ordre pour sa réception (le 29 novembre 1622). Il passa par Lyon où l'attendaient les deux reines⁵ et fit enfin son entrée à Paris le 10 janvier 1623.

On devine l'intérêt de ces entrées provençales de l'automne 1622 auxquelles nous nous attacherons tout particulièrement. Car si l'enjeu majeur est bien de glorifier le roi qui vient de réduire le Languedoc à l'obéissance et de mettre un terme à la révolte des protestants, il existe un autre enjeu tout aussi important et plus ou moins explicitement rappelé au fil des parcours : obtenir bien sûr le maintien des privilèges, coutumes et autres franchises de la ville, ce qui est le cas lors de toute entrée du roi dans une de ses bonnes villes, mais aussi affirmer l'irréductible différence et indépendance de la ville et de la province tout entière. La Provence n'avait certes pas bougé durant les derniers troubles, les protestants y étant peu nombreux. Elle avait aussi contribué pour 80 000 écus d'or aux frais de guerre. Mais ce calme dissimulait mal des ressentiments politiques. Un vivace particularisme local aussi faisait que la province restait rétive et mal domptée malgré sa pacification par le duc de Guise dans les années 1595-1596. D'où les ambiguïtés et les non-dits de la célébration à Marseille ou à Aix, alors qu'une ville comme Avignon qui dépendait des papes et qui avait tout à gagner à l'écrasement des huguenots, pouvait sans réserve célébrer la victoire royale sur l'hérésie et la rébellion. Sans compter que les craintes les plus vives y avaient été éprouvées lors de la dernière prise d'armes des protestants du Languedoc. Le provence-légat lui-même, Guillaume de Nozet, n'avait-il pas été enlevé près de Nîmes par des calvinistes à l'automne 1622 alors qu'il revenait du siège de Montpellier où il s'était rendu voir le roi ? Et au

3. *Mercur françois*, t. VIII, Paris, J. et E. Richer, 1626, p. 886.

4. L'entrée solennelle dans Aix eut en fait lieu non pas le 3 novembre comme prévu, mais le 10 novembre. Les préparatifs n'étant pas achevés le jour de son arrivée dans leur ville, les consuls prièrent Louis XIII de bien vouloir revenir pour y faire son entrée. Ce qu'il fit une semaine plus tard.

5. Les consuls et le chapitre de Lyon organisèrent des fêtes superbes en son honneur le 11 décembre 1622, encore que l'entrée dans la ville ait été préparée sans grand enthousiasme. Il avait ainsi fallu menacer d'une amende de 300 livres les Enfants de la Ville qui se refuseraient à dépenser les sommes nécessaires pour faire bonne figure (cf. *Entrées royales et fêtes populaires à Lyon du 15^e au 18^e siècles* (catalogue de l'exposition), Lyon, Bibliothèque de la ville de Lyon, 1970, p. 11 et 90-97).

printemps 1621 les bagages du vice-légat Bagni, en route pour sa nonciature de Bruxelles, n'avaient-ils pas été pillés à la hauteur de Valence par des « huguenots et brigands » ? On comprendra que la ville ait particulièrement ressenti ces incidents et qu'une telle

iniure faite à vne telle Ville en la personne illustre de celuy, qu'elle recognoit comme tenant la place de son Prince souuerain, en celle de son Viguier, & de quelque autre Noblesse d'Auignon qui auoit reçu le mesme traicteme[n]t, pensa apporter du trouble. Et tourner les instrumens de paix en armes de vengeance pour punir la temerité & l'iniustice de ses mauuais voisins.⁶

Rien d'étonnant alors à ce que Louis XIII y fût accueilli en véritable triomphateur et qu'au dire de son historien Charles Bernard il y fut traité avec tous les honneurs réservés aux papes⁷. Rien d'étonnant non plus à ce que le père jésuite ordonnateur de l'entrée et auteur de la relation s'y livrât à une violente diatribe contre les huguenots hérétiques, traîtres et rebelles à leur roi certes, mais considérés avant tout comme les « ennemis » personnels d'Avignon⁸. Qu'on en juge :

[...] les Églises ruinées, les Autels profanez, les sepulchres foüillez, les ombres larmoyantes de tant d'innocents cruellement massacrez, les villes saccagées, les Prouinces desolées laschent la bride aux douleurs qui les possèdent, & lamentent les dolo-reux accidens, les rebellions, les attentats, les meurtres, les sacrileges, les blasphemes vomis contre le Ciel, les coniuations publiques, les massacres, les boucheries, les cruantez qui ont desolé la France, l'ont presque noyé dans son sang & accablé de ses ruines sous la fureur & la rage d'un tas de libertins, de mutins & d'Athées, l'opprobre du Ciel & de la terre [...]⁹.

La guerre contre les protestants est une guerre juste, car elle a été entreprise par Louis XIII autant « pour la defence de l'Église » que « pour maintenir les droicts de [sa] Couronne »¹⁰. On retrouve, quoiqu'atténués et moins développés, de semblables arguments sous la plume des relationnistes des entrées d'Arles et d'Aix, et les allégories peintes ou sculptées de la Piété et de la Justice ornaient bien des arcs et des théâtres des parcours iconographiques. Mais le Jésuite Gelliot est le seul à célébrer, non pas cette Clémence royale que les autres entrées provençales ont représentée comme pendant à sa Justice, mais sa Force nue dans le « deluge & [...] baptême de

6. Annibal Gelliot, *La Voye de laict, ou le chemin des Heros au Palais de la Gloire. Ouuert à l'entrée triomphante de Louys XIII. Roy de France & de Navarre en la Cité d'Auignon le 16. de Nouembre 1622*, Avignon, J. Bramereau, 1623, p. 34.

7. Charles Bernard écrit dans son *Histoire du Roy Louis XIII* que « En cét équipage il passa dans toute la Ville par des arcs de triomphe & des theatres, où il se voyoit tousiours representé en figure de triomphant » (Paris, Ch. de Sercy, 1646, p. 441).

8. *La Voye de laict*, p. 59. Sur l'entrée d'Avignon, voir Margaret McGowan, « Les Jésuites à Avignon. Les Fêtes au service de la propagande politique et religieuse », dans *Les Fêtes de la Renaissance*, t. III, édité par J. Jacquot, Paris, CNRS, 1975, p. 153-171.

9. *La Voye de laict*, p. 200-201.

10. *La Voye de laict*, p. 205.

sang [qui s'est abattu] pour purger la France de tât de crimes dont elle estoit pollue »¹¹ :

La Iustice luy a mis les armes en la main pour punir ceste outrecuidée audace, [...] & la necessité fermant la bouche à la Clemence, les a induit toutes deux à cela ; car de tât dissimuler en ce sujet, on eust fait plus de criminels, qu'on ne pouuoit redouter de rebelles, qui s'opposassent à ses armes : l'impunité attire les offenses, la punition les estouffe, & nommément des Heretiques lesquels [...] ne font iamais la paix qu'en habit de dueil [...].¹²

Vu par Gelliot, le roi de France n'est plus qu'un instrument entre les mains de l'Église... et des Jésuites dans leur lutte contre les hérétiques. Aussi l'accent est-il mis dans la relation tout autant sur la dévotion du roi envers l'Église Romaine et le pape que sur sa piété envers Dieu. En outre, soutenu par la foi de la vraie Église, et pour avoir su « dissip[er] le chaos de la rebellion infidele à Dieu & à [son] sceptre »¹³, Louis XIII se vit encouragé dans les diverses harangues à porter plus loin ses armes contre tous les infidèles. Comme le déclara l'assesseur dans sa propre adresse au roi, le lendemain de son entrée solennelle dans la cité pontificale :

V. M. apres auoir glorieusement combatu et abatu les hydres de son Empire Gaulois, par sa pieté & magnanimité inimitable portera si auant dans l'Vniuers ses foudroiantes & inuincibles armes qu'elle d'abord fera tomber de la main Ottomane l'Empire de l'Orient, & poursuiura si heureusement ses glorieuses victoires, & les desseins hereditaires du Roy Saint Louys, que par vos diuines mains au sommet du Liban la sainte Croix sera saintement arborée, puis triomphera par trois fois dans la capitale du monde comme le premier né Roy tres-chrestien [...].¹⁴

Déclaration somme toute banale puisque la relation de l'entrée de Marseille se termine également sur le souhait

Que sous ton regne L[']octoman
Attaint de frajeur et de crainte
Fouille sous ses pieds le turban
Pour adorer la terre sainte.¹⁵

Mais là, la proximité des lieux, l'antagonisme commercial entre Marseille et Alger, ainsi que le souvenir encore vivace des émeutes du printemps 1620 où, à la nouvelle du massacre par les Turcs d'un équipage français, la délégation algéroise à Marseille fut à son tour massacrée, tout cela donnait certainement dans la cité phocéenne une

11. *La Voye de laict*, p. 206. L'action théâtrale représentée au collège des pères jésuites avait d'ailleurs pour sujet un duel de la Rigueur et de la Clémence (p. 265).

12. *La Voye de laict*, p. 166.

13. *La Voye de laict*, p. 257.

14. *La Voye de laict*, p. 262-263.

15. *Discours abrégé de l'entree du Roy Louis 13 en sa ville de Marseille le 8^e novembre 1622 raporte luy pour seruir de Memoire*, Archives municipales de Marseille, Inventaire série AA67, fol. 980. Une édition de ce texte est donnée dans ce numéro : voir *infra*, p. 521-530.

résonance topique à un cliché de l'encomiastique bourbonnienne. Enfin, de l'espoir de conquête des lieux saints à des visions d'empire universel, il n'y a qu'un pas allègrement franchi dans toutes les entrées provençales. Sur le dernier arc de l'entrée de Marseille figurait ainsi « le Portrait de sa Ma^{te} couronne de Rayons [...], tenant esleué a sa main droicte vn globe celeste et sous l[']autre main le terrestre »¹⁶. C'était là faire assurer au monarque un rôle de rédempteur divin qui, bien que limité à la sphère temporelle, faisait de lui un autre Christ.

Si les concepteurs des programmes, qui sont aussi les auteurs de trois des relations, s'accordent sur la signification et la portée à donner à la victoire sur l'hérésie et la rébellion, la place occupée par la représentation des faits eux-mêmes varie considérablement selon les entrées. Seule l'entrée d'Arles, la première des villes provençales visitées par Louis XIII, faisait de l'écrasement du soulèvement protestant le thème central du parcours iconographique. Et cela sous couvert de l'évocation d'un événement mythologique tiré des *Métamorphoses* d'Ovide : le triomphe de Persée sur le monstre marin et la délivrance d'Andromède, dont les principaux épisodes, dépeints au fronton des arcs, marquaient à la fois les étapes du parcours et les différents moments de l'action héroïque du roi. Pour le chanoine Pierre Saxy, auteur de la relation,

La Frâce est l'Andromede que la Iustice du Ciel a attachée pour ses pechez, & le monstre qui la veut ruiner, est la rebellion : Le Roy en est le Persée, vray fils de Jupiter, & vn Dieu humain à la Gregeoise, lequel doit estouffer les sousleuemens de ce monstre religieux.¹⁷

Les entrées d'Aix et d'Avignon s'ordonnaient, elles, autour d'une représentation allégorique des vertus chrétiennes de Louis XIII, présentées dans un ordre temporel pour la première, puisque s'échelonnant de « cette occasion où vostre Justice a commencé vos armes, [...] & vostre Clemence les a terminées »¹⁸, ou hiérarchisant pour la seconde, qui épelait successivement sa Félicité, sa Sagesse, sa Justice, sa Force, sa Piété et enfin sa Gloire. La mise en tableau des différentes vertus venait ainsi scander les diverses étapes spatiales du parcours. L'évocation de la rébellion protestante n'y occupait plus qu'une place seconde et selon un ordre dispersé. Elle constituait à Aix le sujet des tableaux emblématiques qui tapissaient la galerie reliant le grand arc à la Porte des Augustins. Deux figures allégoriques de femmes captives symbolisant l'hérésie et la rébellion ornaient également le soubassement des colonnes du premier arc. Plus nombreuses à Avignon, les représentations de la guerre contre les protestants se retrouvaient dans toute une série de devises décorant les niches du socle d'une statue équestre du roi, et dans plusieurs tableaux allégoriques répartis au fil des arcs, et qui montraient les combats de quelque héros ou demi-dieu, tel Persée ou

16. *Discours abrégé*, fol. 979.

17. Pierre Saxy, *Entrée de Loys XIII. Roy de France et de Navarre, dans sa Ville d'Arles, le vingt-neufiesme Octobre mil six cens vingt-deux*, Avignon, J. Bramereau, 1623, p. 3.

18. Jean Galaup de Chasteuil, *Discours sur les Arcs Triomphaux dressés en la Ville d'Aix à l'heureuse arriüée de tres-Chrestien, tres-Grand, & tres-Iuste Monarque Louys XIII. Roy de France, & de Navarre*, Aix, J. Tholosan, 1624, p. 45.

Hercule, ou des vaisseaux assaillis de mers tempétueuses. Autre variation sur un thème, le sujet du grand feu d'artifice tiré le soir du 18 novembre, où fut représenté un Typhon faisant la guerre aux Dieux « à coups de foudres & quarréaux »¹⁹. Quant à l'entrée de Marseille, dont les théâtres et arcs de triomphe ne semblent avoir présenté aucune cohérence thématique, elle offrit au roi le spectacle d'un ballet allégorique de ses « illustres et héroïques actions » qui fut dansé lorsqu'il arriva à la petite Porte des Augustins²⁰. Quelques décorations architecturales relevaient d'une inspiration commune, comme ce portrait du roi couronné de rayons et foulant à ses pieds des furies infernales représentant l'hérésie, que l'on put voir sur le troisième et dernier arc.

On aura remarqué la place réduite de l'historique dans l'évocation de la rébellion, limitée à quelques références ou allusions à des faits spécifiques dans le texte de la relation²¹ et, dans le programme iconographique lui-même des entrées, au sujet du seul tableau du Portal de la Félicité à Avignon, où étaient dépeints les combats de l'île de Ré et des Sables d'Olonne. Cette présence du réel a une double fonction. Elle sert d'une part, comme pour ce tableau choisi explicitement pour illustrer la Vertu de Louis XIII, à étoffer, à actualiser les vertus intemporelles du roi dont la personne a tendance à disparaître devant la fonction, et d'autre part à légitimer son droit au triomphe que constitue l'entrée.

Une place de choix est faite en revanche au mythologique et à l'allégorique. Et tout particulièrement aux métaphores tirées de mythes classiques ou bibliques où figure quelque monstre horrible susceptible d'incarner l'hérésie protestante, serpent de mer, chimère, dragon et autre hydre. Ces métaphores n'ont rien de nouveau, ni d'original. Dès les guerres de religion, en effet, il était devenu courant de comparer les protestants à une hydre dont les têtes renaissaient sans cesse. Et en novembre 1600, pour l'entrée de Marie de Médicis dans Avignon, le Jésuite Valladier avait eu recours, pour les ridiculiser aux yeux des spectateurs, à une

Hydre, ou dragon [...] d'un tresbel artifice, & d'un aspect effroiable, de la grandeur d'un grand dogue d'Angleterre, tout escaillé de verd, & de iaune, avecque ses ombrages de noir, & de rouge : il auoit des grifes de Leopart, le groin camard, le frôt enfoncé, l'oreille de lyon, la barbe de bouc, la cueue de coleuure, le corps, les aisles, & la teste de dragō, avec la place de six testes ia coupees, qui faisoit qu'il tenoit plus du dragon, que de l'Hydre : il estinceloit des yeux : iettoit le feu à furie par la gorge, par les oreilles, & par l'estomach [...].²²

Dans les entrées provençales de 1622, l'hydre n'est plus qu'une métaphore textuelle émaillant les pages des relations imprimées, au même titre qu'une multitude d'autres

19. *La Voye de laict*, p. 266.

20. *Discours abrégé*, fol. 279.

21. La relation de l'entrée d'Avignon évoque ainsi le siège de Montpellier (p. 49), la capture de vaisseaux hollandais sur les côtes provençales, la défaite de Soubise à l'île de Ré (p. 86), ou encore l'assemblée de Loudun (p. 135).

22. André Valladier, *Labyrinthe Royal de l'Hercule Gaulois triomphant. Sur le suiect des Fortunes, Batailles, Victoires, Troupées, Triomphes, Mariage, & autres faits heroïques, & memorables de Tres-Auguste & Tres-Chrestien Prince. Henry III. Roy de France, & de Nauarre*, Avignon, J. Bramereau, s.d. [1601], p. 170.

comparaisons mythologiques ou empruntées à l'histoire ancienne, gratuites en ce sens qu'elles ne correspondent à aucun détail iconographique du programme. Comme les citations érudites et les notes marginales, elles font partie de ce style hyperbolique fait d'*explicitatio* et d'*amplificatio*, sensible dans les écrits contemporains des Jésuites²³. L'ont remplacée la chimère de Bellérophon (galerie, entrée d'Aix), les serpents étouffés par Hercule bébé ainsi que des monstres herculéens génériques (6^e arc, entrée d'Arles), le typhon de la guerre des Dieux (feu d'artifice, entrée d'Avignon) et surtout le monstre marin tué par Persée (dessein général, entrée d'Arles, et trophée de la Sagesse, entrée d'Avignon). Là non plus rien de nouveau. L'assimilation de Louis XIII à Persée et de la rébellion au monstre (Andromède signifiant alors la France) parcourt toute l'encomiastique monarchique des années 1610-1620. On la retrouve dans les principales fêtes de la monarchie de cette période, qu'il s'agisse du carrousel de la Place Royale (1612), des entrées de Bordeaux (1615) ou de Toulouse (1621)²⁴, ou encore du feu d'artifice de l'entrée de Paris (1628)²⁵. Seule variante significative à noter, en 1628, Andromède était la Rochelle tandis que le monstre figurait les Anglais venus au secours de la rébellion²⁶. Sans être véritablement des monstres, les figures d'Antée et de la Garonne, alias Acheloos (théâtre de la Force, entrée d'Avignon), déclinaient elles aussi le thème des travaux d'Hercule, cet autre topos de l'encomiastique monarchique. L'une des devises qu'adopta Louis XIII n'avait-elle pas justement la massue d'Hercule pour corps et le vers *Erit haec quoque cognita monstis* pour âme ?

Or quelle que soit la fable originelle à laquelle ils sont empruntés, ces monstres mythiques sont tous là pour signifier la même chose : à savoir l'obstacle qu'ils opposent à la conquête du pouvoir par le roi, leur opposition à l'unité monarchique battue en brèche par leurs revendications et plus encore par l'idée que s'en font les thuriféraires de la monarchie, qui les accusent de « fai[re] vn estat dedans vostre estat »²⁷. Qu'ils soient chimère ou baleine, ils signifient donc tous une contestation du pouvoir royal. Moralement parlant, ils représentent la lutte du Prince contre le Mal²⁸, conçu sous les espèces de l'ingratitude, de l'ambition, de l'outrecuidance, de la témérité, de l'arrogance et autres vices semblables. C'est ce que montre aussi toute une série de devises animales illustrant chacune un vice ou un défaut moral particulier, métaphoriquement signifiant dans le contexte politique de leur représentation.

23. Sur ce sujet, voir la thèse non publiée de Fiona Margaret Czerniawska, *A Study of the Printed Accounts of Royal Funerals and Entries Published in France, 1610-1660*, Londres, Warburg Institute, 1993.

24. Sur cette entrée de Toulouse, on lira l'article de Marie-France Wagner, Daniel Vaillancourt et Éric Méchoulan, « L'Entrée dans Toulouse ou la ville théâtralisée », *XVII^e siècle*, n° 201(4), octobre-décembre 1998, p. 613-637.

25. Sur l'omniprésence de Persée dans ces fêtes, voir Marie-France Wagner, « Du héros au roi : le théâtre du Persée français », dans *Andromède ou le héros à l'épreuve de la beauté*, édité par F. Siguret et A. Laframboise, Paris, Klincksieck, 1996, p. 427-453.

26. Horace Morel, *Suïet du feu d'artifice, sur la prise de la Rochelle que Morel doit faire pour l'arrivée du Roy sur la Seine, devant le Louvre*, Paris, C. Son & P. Bail, 1628.

27. Louis Richeome, *Tableau Votif. Offert à Dieu pour le Roy Tres-chrestien*, Bordeaux, J. Millanges & C. Mongiroud, 1622, p. 11.

28. Voir Françoise Bardou, *Le Portrait mythologique à la cour de France sous Henri IV et Louis XIII. Mythologie et Politique*, Paris, Picard, 1974, p. 39 sq.

Tel le chameau emblématique aux oreilles coupées et gisant dans son sang (galerie, entrée d'Aix), qui « representoit [...] la Ville de Montpellier, que le Roy venoit de dompter »²⁹ et qu'avaient perdue, comme l'indiquait l'âme³⁰, son ambition et sa témérité. Ailleurs il signifiait l'assemblée de Loudun et l'importunité des rebelles³¹ (statue du roi à cheval, entrée d'Avignon). Tels encore les vipereaux déchirant les entrailles de leur mère à leur naissance pour tomber dans un brasier allumé sous eux (statue du roi à cheval, entrée d'Avignon) et qui symbolisaient la *Crueldad pagada* des protestants révoltés.

De ces exemples d'utilisation de la mythologie se dégage une pratique constante : les concepteurs des entrées font à vrai dire périodiquement représenter les mêmes mythes au moyen des mêmes images et dans une simplification à l'extrême qui les réduit à quelques motifs essentiels ramenés à une signification unique, la victoire du bien sur le mal, du Prince sur la rébellion, mais ils les renouvellent en les actualisant, en les projetant dans le monde actuel de l'événement politique. Un simple signe emblématique suffit alors à ancrer la représentation allégorique dans le réel. Le héros vainqueur de la Chimère, sujet de l'un des tableaux peints de la galerie d'Aix, paraît ainsi revêtu d'une tunique fleurdelisée et flanqué d'un lion et d'un léopard symboliques. Il ne peut que figurer le roi de France même s'il n'en a pas exactement les traits. Or tous ces mythes, utilisés selon un type de présentation relevant en définitive de l'art emblématique, ainsi que les devises, hiéroglyphes et autres emblèmes qui les complètent, sont ce qui donne à l'événement sa véritable signification et qui permet de saisir le roi dans la vérité de son pouvoir.

L'évocation du soulèvement des protestants ne se limite pas toutefois à une glorification du roi et de son action héroïque au service de l'Église et de l'État. Elle peut servir, nous l'avons vu, à une condamnation sans appel du protestantisme dans la relation de l'entrée d'Avignon par des Jésuites qui, en 1622, dominaient le roi et le pape. Dans l'entrée d'Aix, elle sert en revanche à rabaisser les prétentions de Marseille, ville côtière et marchande, qu'une sourde rivalité opposait à la ville parlementaire et aristocratique d'Aix. Deux tableaux les représentaient côte à côte sur le piédestal des statues de Jules César et d'Auguste qui ornaient le second arc du parcours. Or tout est prétexte pour le concepteur et auteur de la relation, Jean Galaup de Chasteuil, pour rappeler la faiblesse ou les trahisons de la ville rivale. Aussi la mention de la fondation par Sexte de la ville d'Aix, dont le vieux plan est reproduit sur les tableaux du second arc, entraîne-t-elle, en guise de commentaire, une citation de l'érudit aixois Louis Galaup de Chasteuil, son père, affirmant que « [c]e fut [...] pour laisser vn gouuernail imperieux au Royaume dompté, & pour la paix & l'appuy de Marseille »³². Quelque vingt pages et trois arcs plus loin, l'allusion à la prise de Marseille par Alphonse d'Aragon en 1423 est à nouveau l'occasion de mentionner le secours prêté par les Aixois à leurs voisins. Or comme Alphonse ne s'était emparé de la ville qu'en « mani[ant] traitreusement la perfide lacheté de quelques habitans de

29. Jean Pitton, *Histoire de la Ville d'Aix capitale de la Provence*, Aix, Ch. David, 1666, p. 372.

30. *Cornua captans/Perdidit aures*.

31. *Pedidor Alcuoso*.

32. *Discours sur les Arts Triomphaux*, p. 10.

Marseille»³³, force est de constater la tendance à la trahison de la cité phocéenne. D'autant plus que Chasteuil n'omet pas de signaler la révolte beaucoup plus récente de Marseille pendant les guerres de religion et de stigmatiser cette

Ville que mondit Seigneur [le duc de Guise] reprint miraculeusement à son arriuee sur le point que la perfidie la vendit à l'Espagnol, du salut de laquelle dependoit celuy de toute la Prouince, & d'une bonne partie du reste de l'Estat.³⁴

On sait en effet que, sous la dictature de Casaulx, Marseille était devenue en 1591 une république indépendante et qu'avec la fin des guerres de religion, celui-ci avait cherché un appui auprès de l'Espagne. Son assassinat par Pierre de Libertat en février 1596 l'empêcha d'en bénéficier et les troupes françaises entrèrent dans la ville juste avant l'arrivée des galères espagnoles. Pour mieux l'opposer à Marseille, Chasteuil insiste bien entendu à plusieurs reprises sur l'inaltérable fidélité d'Aix pendant les troubles.

Ces velléités d'autonomie, pour ne pas dire d'indépendance, de Marseille venaient en partie du statut particulier accordé à la ville par les clauses des « Chapitres de Paix » passés en 1257 avec le comte de Provence et garantis ultérieurement par les rois de France. Par cette convention, Marseille était reconnue terre distincte, « adjacente ». Pour les Marseillais, elle ne faisait donc pas partie du royaume. Le cérémonial même de l'entrée royale dans la ville soulignait sa volonté d'affirmer sa particularité. En effet c'est dans le ravelin entre les deux guichets de la Porte Réale, par laquelle se faisaient les entrées, que Louis XIII, comme ses prédécesseurs François I^{er} et Charles IX, dut reconnaître ces prérogatives de la cité qui limitaient son autorité. Une statue de Pierre de Libertat y avait été placée avec l'inscription *Libertas sic datus urbi*. Il va sans dire toutefois que le texte de la relation marseillaise démentait les sous-entendus du cérémonial et faisait table rase du passé en soulignant le contentement du peuple marseillais « toujours exempté de ces marques de l'inconstance et de l'infidélité et contenu dans les bornes du devoir et de l'obéissance »³⁵. C'était oublier aussi l'incident survenu comme le roi prenait place sur la tribune aux harangues de la plaine Saint-Michel et que M^e Jacques Ravat, notaire d'Auriol, est le seul à mentionner (et pour cause) dans le récit de son séjour à Marseille. En effet,

Audict teatre il y advoit deux entrees, l'une vers Marseille et l'autre vers ladicte eglise, par laquelle le Roy y entra, et par icelle illec seroit este noble François de la Ceppede de Cassin, dict le Cadet de Peipin, qui se voulust avancer et aproucher de monter au dict teatre et au bout des degres d'iceluy avec une grande pertuisane qu'il advoit aux mains. A la verite, il feust grandement repousse par les susdictes gardes par deux ou trois fois, et sy ne feust l'adistance dudict sieur de Nans, quy s'en donna garde, ils l'auroient tue, et feust constraint tout promptement se absenter et obster dela [...].³⁶

33. *Discours sur les Arcs Triomphaux*, p. 37.

34. *Discours sur les Arcs Triomphaux*, p. 35.

35. *Discours abrégé*, fol. 278 v^o.

36. Jacques Ravat, *Récit du Voyage du roi Louis XIII en Provence, de son Pèlerinage à la Sainte-Baume et de son entrée triomphante dans la ville de Marseille*, Paris, V. Garpy & Jourdan, 1880, p. 17 (Bibliothèque de l' Arsenal, coll. « Rondel », Ra⁴ 223).

Que le cérémonial de l'entrée ait été ressenti comme une humiliation par la monarchie transparait nettement dans une lettre adressée en 1660 par le chevalier de Clerville au cardinal Mazarin peu après l'entrée en armes du duc de Mercœur dans la ville frondeuse :

Son Altesse [le duc de Mercœur] a fait incontinent après mon retour en cette ville travailler à la démolition de cette orgueilleuse porte qui faisait jurer les Roys entre deux guichets et qui a si fièrement porté, huit ans durant, cette inscription scandaleuse qu'on a fait oster depuis huit jours [les Marseillais avaient fait apposer au-dessus d'un buste de Louis XIV cette devise : *sub cuius imperio summa libertas*].³⁷

La Porte Réale disparut après 1667 et ses plus beaux ornements furent récupérés pour servir à la construction du nouveau fort Saint-Nicolas à l'entrée du port.

C'est dans le programme de l'entrée d'Aix que l'on trouve toutefois la plus nette et plus explicite affirmation de l'identité provençale. L'éloge du roi y est constamment rapporté aux vertus et aux hauts faits des grands personnages de l'histoire de la Provence, l'inscription latine des arcs explicitant ainsi le parallèle entre les souverains passés, dont les figures ornaient la façade de l'édifice, et le monarque présent qui passe sous les arcs. Mais cet équilibre conceptuel est rompu dans la relation de Chasteuil par l'insertion de longs commentaires historiques sur les grandes heures de la ville et de la Provence, et entre autres sur les occasions qu'elle eut de se porter au secours de son souverain et les avantages qu'elle en retira. Aussi le tableau du septième arc représentait-il la ville d'Aix « non plus bas prosternée deuant sa Majesté, mais telle que la fole rebellion des Monts & des Roches de Thessalie vid sortir Minerue armée pour la querelle des Cieux »³⁸. La ville peut traiter d'égal à égal. L'éloge est devenu autovalorisation.

Chasteuil se livre aussi à un long panégyrique de la poésie et de la culture provençales, d'autant plus nécessaire à ses yeux que la venue soudaine du roi ne donna pas le temps de faire ériger le théâtre prévu près du troisième arc, où un troubadour devait saluer le roi en provençal. À la description d'un parcours vécu, celui du déplacement du roi dans la ville, se substitue celle d'un parcours imaginaire, celui, plus polémique, voulu par les autorités aixoises et qui rejette la mention du mouvement du cortège royal en fin des énumérations descriptives des différentes stations. Non content de reproduire le texte de cette adresse ainsi que de nombreux extraits d'autres poèmes également en provençal, Chasteuil y ajoute une défense de la langue provençale menacée par une diffusion croissante du français à la fois à Marseille et à Aix. Corollaire, entre autres, des efforts du gouvernement central pour intégrer la province, cette expansion est visiblement ressentie comme un empiétement supplémentaire de l'autorité sur le particularisme local. D'où la détermination du relationniste à rappeler que le provençal est la source des autres langues vernaculaires du pourtour méditerranéen et qu'il a été la langue des plus illustres seigneurs qui n'ont pas dédaigné d'en faire des vers. Aussi est-ce à bon droit qu'il peut affirmer que

37. Cité par Félix-L. Tavernier, « La Porte reale », *Marseille*, n° 128-129, 1^{er} semestre 1982, p. 24-29.

38. *Discours sur les Arcs Triomphaux*, p. 53.

« c'est des ruines de [leurs] ourrages superbes, que la France, l'Italie, & l'Espagne ont si glorieusement élevé des Temples aux Muses »³⁹. La Provence fut ainsi le lieu véritable de la *translatio studii*, de la Renaissance des Muses, disparues avec Théodose, même si la province a depuis perdu toute hégémonie culturelle.

Plaidoyer en faveur de la langue et de la culture provençales, évocation de la grandeur du passé de la ville, rappel des services rendus et des privilèges obtenus, la relation de l'entrée d'Aix en vient à modifier la perspective de l'entrée et à faire de la ville d'Aix le personnage principal au détriment de la figure royale, destinataire d'un éloge qui n'est plus tout à fait le sien.

Les comptes rendus officiels de ces entrées provençales donnés par le *Mercur* français passèrent totalement sous silence les détails du cérémonial comme du programme des parcours et se limitèrent à des résumés stéréotypés des « pompes » et « acclamations publiques » avec lesquelles fut reçu le roi. Héroard fut d'ailleurs le seul à préciser dans son journal que « le peuple crioit en son langage »⁴⁰. En revanche, l'entrée d'Avignon semble avoir davantage retenu l'attention du journaliste. L'ordre de l'entrée fut décrit et il fut signalé que le roi y avait été traité en prince souverain de la ville sur le commandement même du pape. Mais l'insistance à relever cette marque de respect, de même que la réduction des autres entrées à des démonstrations de loyauté et de soumission⁴¹, paraît être symptomatique d'une indifférence à l'événement lui-même, envisagé ici sous l'angle d'une signification politique unilatérale et prédéterminée, car devant s'intégrer dans le cadre d'une affirmation de l'autorité absolue et partout reconnue du souverain. Un tel cadre ne laissait que peu de place aux prétentions particularistes d'une province naguère encore rebelle.

Marie-Claude CANOVA-GREEN,
Goldsmiths' College
Université de Londres.

39. *Discours sur les Arts Triomphaux*, p. 18.

40. *Journal de Jean Héroard*, t. II, édité par Madeleine Foisil, Paris, Fayard, 1989, p. 2862.

41. Mais sans toutefois que le geste même de l'entrée symbolisât à lui seul un acte de soumission.